



Maison internationale des arts de la marionnette (MIAM)



Centre de Titelles De Lleida

# APPEL À PROJETS

2025-2026

RÉSIDENCE CROISÉE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION  
POUR MARIONNETTISTES PROFESSIONNEL·LES  
de l'Île de Montréal (Canada) et de Catalogne (Espagne)



CASTELIERS



MAISON  
INTERNATIONALE DES ARTS  
DE LA MARIONNETTE



centre  
de titelles  
de lleida

Date limite du dépôt : 14 février 2025

Ce projet est rendu possible grâce au programme La Route de l'art du Conseil des arts de Montréal.



CONSEIL  
DES ARTS  
DE MONTRÉAL

Montréal

## CONTEXTE

Dans un objectif de développement des arts de la marionnette, de rapprochement et d'échange des pratiques contemporaines entre les marionnettistes de diverses provenances, Casteliers et le Centre de Titelles de Lleida s'associent pour offrir une résidence de recherche et de création croisée à des marionnettistes professionnel·les<sup>1</sup>. L'artiste montréalais·e retenu·e séjournera dans la ville de Lleida, et en échange, l'île de Montréal recevra un·e marionnettiste de Catalogne.

Pour le volet montréalais, CASTELIERS est le porteur du projet et pour le volet catalan, le CENTRE DE TITELLES DE LLEIDA est le porteur.

### 1. DESCRIPTION ET OBJECTIFS

Les résidences de recherche et de création sont chacune d'une durée de vingt-huit (28) jours. La résidence de recherche et de création à Montréal aura lieu du 2 au 29 mars 2026. La résidence de création à Lleida sera d'une durée de vingt-huit (28) jours, du 21 avril au 18 mai 2026.

La résidence de création croisée a été développée en fonction des objectifs suivants :

- > Offrir aux artistes en résidence un temps de réflexion et de recherche sur leur propre pratique;
- > Encourager les échanges entre les marionnettistes montréalais·es, leurs pairs internationaux et les nombreux intervenants du milieu culturel;
- > Favoriser la collaboration internationale et les coproductions;
- > Sensibiliser les marionnettistes montréalais·es aux réalités de la création contemporaine pratiquée dans d'autres pays;
- > Sensibiliser les marionnettistes étranger·es au dynamisme du milieu montréalais et québécois.

---

<sup>1</sup> On entend par marionnettiste professionnel·le, tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base, possède une compétence reconnue par ses pairs, crée, interprète ou diffuse des œuvres dans un contexte professionnel, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit une rémunération pour les œuvres qu'il ou elle réalise.

## **2. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Ce projet s'adresse aux marionnettistes professionnel·les de Montréal et de Catalogne ayant au moins 20 ans, ayant œuvré dans le milieu professionnel des arts de la marionnette depuis un minimum de trois ans (3) ans et dont l'expérience est reconnue au niveau national, voire international. Ce projet s'adresse à des marionnettistes qui ont une pratique traditionnelle ou contemporaine. La résidence est offerte à des individus, aucune compagnie n'est éligible.

- > Dans le cas des candidatures montréalaises, le/la marionnettiste doit nécessairement :
  - Être citoyen·ne canadien·ne ou résident·e permanent·e;
  - Être domicilié·e sur le territoire de l'île de Montréal depuis au moins 12 mois.

## **4. NATURE DE L'AIDE**

L'aide accordée est ponctuelle et non récurrente. Un·e seul·e marionnettiste montréalais·e et un·e seul·e marionnettiste catalan·e bénéficieront de ce programme en 2025-2026. Il est de la responsabilité de chaque marionnettiste de remplir l'ensemble des formalités nécessaires à la réalisation de leur séjour à l'étranger (visa, vaccins, assurances, achat du billet d'avion aller-retour, etc.).

Pour l'artiste de Montréal bénéficiant d'un séjour de recherche et de création à Lleida, la résidence offrira et couvrira les aspects suivants :

- > Une bourse de recherche et de création d'un montant de 3 000 \$ CA;
- > Les frais de transport international (billet d'avion aller-retour);
- > Un hébergement à Lleida;
- > Des frais de subsistance de 65 \$ / jour pour un total de 1 820 \$ CA;
- > Le transport aller-retour entre l'aéroport et le lieu de la résidence;
- > L'accueil et l'encadrement technique et artistique sur demande pendant la résidence;
- > Un accès à toutes les activités et spectacles de la Fira de Titelles de Lleida qui aura lieu du 30 avril au 3 mai 2026;

- > Un espace de travail;
- > Les matériaux et outils disponibles à l'espace de travail;
- > Un accès illimité à Internet WIFI.

## **5. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES DEMANDES**

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

- > Qualité du travail artistique (50 %);
- > Intérêt et pertinence du projet soumis par le candidat (30 %);
- > Faisabilité du projet (20 %).

Les demandes seront évaluées par un comité de sélection composé de trois (3) membres de chaque pays, dont l'expertise est reconnue dans les arts de la marionnette.

## **6. OBLIGATIONS DES MARIONNETTISTES**

L'artiste de Montréal bénéficiaire de ce projet s'engage à :

- > Planifier les horaires de résidence à l'avance (activités, temps consacré à la recherche et à la création, etc.);
- > Respecter le calendrier préétabli de la résidence;
- > Entretenir un lien régulier avec l'organisme porteur du projet;
- > Rédiger et transmettre un rapport succinct de son expérience à Casteliers et au Centre de Titelles de Lleida dans les deux mois qui suivent la fin du projet;
- > À Lleida, être capable de s'exprimer en français, en anglais ou en espagnol.

## 7. PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Les candidat-es doivent compléter le formulaire d'inscription (fichier Word) prévu à cet effet et inclure les documents suivants :

- > Lettre de motivation (maximum une (1) page);
- > Présentation du spectacle en chantier (maximum une (1) page);
  - Curriculum vitae personnel ou un historique du collectif ou de la compagnie (maximum deux (2) pages);
  - Portfolio, comprenant de 10 à 20 photos en format JPEG d'œuvres antérieures ou en cours. SVP, joindre une liste de ces documents, avec le titre, l'année de création et une courte explication;
- > Les textes doivent être paginés et rédigés avec une police de taille minimale de 11 points;
- > Les documents ou annexes non sollicités ne seront pas soumis au comité ni retenus aux fins d'évaluation.

## 8. DATE DE DÉPÔT DES DOSSIERS ET DÉCISIONS

Pour les marionnettistes montréalais-es souhaitant bénéficier d'un séjour de recherche et de création à Lleida, la date limite de dépôt des dossiers est **le vendredi 14 février 2025**, avant minuit. Les dossiers doivent être acheminés par courriel à Casteliers à : [direction@casteliers.ca](mailto:direction@casteliers.ca)

Les dossiers incomplets ou envoyés après la date limite du 14 février 2025 ne seront pas retenus. La décision du comité de sélection sera connue en mars 2025.

## 9. RENSEIGNEMENTS

Casteliers  
Louise Lapointe  
Directrice artistique  
Téléphone : 514-270-2717, poste 4  
[direction@casteliers.ca](mailto:direction@casteliers.ca)